



### b) mobilier club house

- chaises et tables
- fauteuils
- télévision



### c) services offerts

- permanent du club
- vente de boissons et/ou friandises
- casier pour les revues pongistes



### 3. Salles annexes et prestations

- salle de bureau
- téléphone
- armoire premiers soins



## C. La salle de Tennis de Table

- non spécifique mais disponible entre 8h et 12h par semaine
- non spécifique mais disponible entre 13h et 16h par semaine
- non spécifique mais disponible plus de 16h par semaine
- spécifique de moins de 338 m<sup>2</sup>
- spécifique entre 338 et 780 m<sup>2</sup>
- spécifique de plus de 780 m<sup>2</sup>
- homologuée F.F.T.T.
- bancs et/ou chaises (50 places minimum) si absence de gradins
- tribunes et/ou gradins
- accès handicapés à l'équipement



## D. L'information du public dans la salle

### 1. Affichage permanent

- horaires des entraînements
- organigramme du club



### 2. Affichage réglementaire

- diplômes des entraîneurs
- numéros d'urgence (pompiers, SAMU, police...)
- consignes de sécurité (incendie, évacuation)
- arrêté d'ouverture municipal ou préfectoral

